Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Je suis en arrêt de travail et je souhaite posé mes congés d'été

Par Jules H

Bonjour,

Je suis en arrêt de travail pour 1 mois jusq'au 1 juillet et je souhaite poser mes congés d'été du 20 juillet au 15 aout, est-ce possible ?

L'employeur est-il obligé de me donner une réponse pendant mon arrêt maladie ?

De plus, une note concernant l'ordre des départs en CP nous à été envoyé elle stipule que "Au cas où deux ou plusieurs salariés souhaiteraient prendre tout ou partie de leur congé
simultanément alors que la présence de l'un ou de certains d'entre eux est nécessaire pour le bon
fonctionnement du service, les critères suivants seront pris en compte pour fixer leurs dates de congés
respectifs :
- la situation de famille des bénéficiaires, notamment les possibilités de congé, dans le secteur privé
ou la fonction publique, du conjoint ou du partenaire lié par un pacte civil de solidarité, ainsi que la
présence au sein du foyer d'un enfant ou d'un adulte handicapé ou d'une personne âgée en perte
d'autonomie ;
- L'ancienneté au sein de l'association"

J'ai posé mes congés en même temps que ma femme car son entreprise ferme à ce moment là et l'oblige à prendre ses CP.

Ils peuvent quand même ne pas valider mes CP ?

Merci d'avance pour votre retour.

Bien cordialement,

Jules H

Par ESP

Bonsoir
Impossible de vous répondre à la place de votre employeur...
Vous pouvez vous rapprocher d'un syndicat.
Un dossier
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2179#:~:text=Oui%2C%20vous%20n'avez%20pas,d'une%20p%C3%A9riode%20de%20maladie.]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2179#:~:text=Oui%2C%20vous%20n'avez%20pas,d'une%20p%C3%A9riode%20de%20maladie.[/url]

Par ESP

Ce site de forums gratuits n'est pas destiné à recevoir votre publicité.
Merci de supprimer tous vos posts.